



UNIVERSITE
DE KARA

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES
ET DE LA SCOLARITE
(DAAS) *aw*



COMMUNIQUE DE PRESSE

(TOGOPRESSE, RADIO KARA, RADIO LOME)

APPEL À CANDIDATURE POUR LA LICENCE PROFESSIONNELLE EN TECHNOLOGIE DES SEMENCES

Conformément à son plan stratégique décennal 2014-2024, l'Université de Kara, à travers l'Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture (ISMA), lance pour le compte de l'année académique 2023-2024 un recrutement en première année de la Licence Professionnelle en Technologie des Semences.

Conditions d'admission

Peuvent candidater à cette licence, les nationaux ou étrangers titulaires d'un diplôme de baccalauréat séries C, D, E.

L'admission effective se fait après étude de dossier et la liste des candidats sélectionnés sera disponible au plus tard le vendredi 29 septembre 2023.

Pièces à fournir

- ✓ Une lettre de motivation (précisant la licence choisie) adressée au Président de l'Université de Kara ;
- ✓ Un curriculum vitae détaillé indiquant le cursus du candidat depuis la classe de 3^{ème} jusqu'en 2023 ;
- ✓ Une copie légalisée du certificat de nationalité (pour les étrangers) ;
- ✓ Une copie légalisée (dossier scolaire) de l'acte de naissance ;
- ✓ Une copie légalisée (dossier scolaire) de l'attestation de diplôme du BAC II ;
- ✓ Une copie légalisée (dossier scolaire) des relevés de notes du BAC I et du BAC II ;
- ✓ Une copie légalisée (dossier scolaire) des bulletins des classes de Seconde, Première et Terminale ;
- ✓ Une photocopie certifiée conforme d'une pièce d'identité ;
- ✓ Une quittance de 10 000 FCFA pour étude de dossier, payable à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'Université de Kara ;
- ✓ Une attestation de mise en disponibilité ou une autorisation de l'employeur, pour les travailleurs.

Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature sont reçus à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'Université de Kara du 14 août au 08 septembre 2023 de 08 h 00 à 12 h 30, délai de rigueur.

Inscription académique

Les candidats retenus doivent s'adresser à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'Université de Kara pour les formalités d'inscription définitive.

Informations complémentaires

Tel : + 228 26685228 / + 228 96805625 / +228 93396001

Email : isma@univkara.net

Frais de formation

	Nationaux - Zone UEMOA						Etrangers (Zone hors UEMOA)		
	Etudiants			Salariés			1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année			
Frais d'inscription (Total à payer en FCFA)	251 500	251 500	351 500	361 500	361 500	461 500	531 500	531 500	631 500

Kara, le **31 JUIL 2023**

Le Président,



Prof. Komla SANDA